

CENTRE D'ART VIVANT : L'ALLAN  
Association  
Hôtel de Sponeck  
54, rue Clémenceau  
25200 - MONTBELIARD

RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2009

Jean Michel LACUBE

6, Rue Neptune  
25400 - Taillecourt

CENTRE D'ART VIVANT : L'ALLAN  
Association  
Hôtel de Sponeck  
54, rue Clémenceau  
25200 - MONTBELIARD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Centre d'Art Vivant « l'Allan », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

*je ✓*



## OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1 de l'annexe concernant un changement de méthode comptable en 2009 du calcul des intérêts sur les OPCVM.



## JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



## VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Taillecourt le 04 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes

Jean Michel LACUBE

# BILAN

CENTRE D'ART VIVANT

Etats de synthèse au 31/12/2009

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	27 543,65	22 067,28	5 476,37	758,04
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	311 790,25	214 854,47	96 935,78	53 562,02
Autres immobilisations corporelles	130 826,94	117 737,77	13 089,17	17 235,95
Immobilisations en cours	14 935,73		14 935,73	14 935,73
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	22 140,00		22 140,00	22 140,00
Prêts	2 307,00		2 307,00	
Autres immobilisations financières	5 300,00		5 300,00	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>514 843,57</b>	<b>354 659,52</b>	<b>160 184,05</b>	<b>108 631,74</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	25 052,87		25 052,87	14 371,43
Autres créances	189 374,14		189 374,14	76 196,75
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	262 233,00		262 233,00	160 254,78
Disponibilités	216 438,54		216 438,54	23 356,22
Charges constatées d'avance	9 026,60		9 026,60	19 794,27
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>702 125,15</b>		<b>702 125,15</b>	<b>293 973,45</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 216 968,72</b>	<b>354 659,52</b>	<b>862 309,20</b>	<b>402 605,19</b>

714

# BILAN

CENTRE D'ART VIVANT

Etats de synthèse au 31/12/2009

	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	145 198,18	112 469,71
Autres réserves	34 776,85	34 776,85
Report à nouveau	-181 976,35	-246 751,30
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>24 185,03</b>	<b>64 774,95</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>22 183,71</b>	<b>-34 729,79</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	76 507,70	76 507,70
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>76 507,70</b>	<b>76 507,70</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>98 691,41</b>	<b>41 777,91</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	248,00	2 165,30
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>248,00</b>	<b>2 165,30</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	30 000,00	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	30 000,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 946,53	64 250,77
Dettes fiscales et sociales	316 675,18	183 147,25
Autres dettes	7 584,91	5 254,00
Produits constatés d'avance	22 163,17	106 009,96
<b>DETTES</b>	<b>763 369,79</b>	<b>358 661,98</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>862 309,20</b>	<b>402 605,19</b>

224

# COMPTE DE RESULTAT

CENTRE D'ART VMANT

Etats de synthèse au 31/12/2009

	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois	Simple : Variation en valeur
Ventes de marchandises	867,90	934,50	-66,60
Production vendue	47,39		47,39
Prestations de services	98 310,25	86 648,68	11 661,57
Subventions d'exploitation	2 074 390,63	1 578 836,45	495 554,18
Reprises et Transferts de charge	1 830,29	781,99	1 048,30
Autres produits	8,57	227,01	-218,44
Cotisations	9 500,00		9 500,00
Report des ressources	2 165,30		2 165,30
<b>Produits d'exploitation</b>	<b><u>2 187 120,33</u></b>	<b><u>1 667 428,63</u></b>	<b><u>519 691,70</u></b>
Achats de marchandises	537,72	2 394,33	-1 856,61
Achats de matières premières	3 033,11	3 718,19	-685,08
Autres achats non stockés	677 230,98	446 793,58	230 437,40
Charges externes	355 121,97	223 629,71	131 492,26
Impôts et taxes	17 335,58	15 430,38	1 905,20
Salaires et Traitements	742 258,70	606 336,30	135 922,40
Charges sociales	336 734,84	275 732,80	61 002,04
Amortissements et provisions	10 875,04	9 974,09	900,95
Engagements à réaliser	248,00	2 165,30	-1 917,30
Autres charges	34 952,57	27 936,48	7 016,09
<b>Charges d'exploitation</b>	<b><u>2 178 328,51</u></b>	<b><u>1 614 111,16</u></b>	<b><u>564 217,35</u></b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b><u>8 791,82</u></b>	<b><u>53 317,47</u></b>	<b><u>-44 525,65</u></b>
Produits financiers	3 179,31	6 597,07	-3 417,76
Charges financières		222,70	-222,70
<b>Résultat financier</b>	<b><u>3 179,31</u></b>	<b><u>6 374,37</u></b>	<b><u>-3 195,06</u></b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b><u>11 971,13</u></b>	<b><u>59 691,84</u></b>	<b><u>-47 720,71</u></b>
Produits exceptionnels	13 397,75	11 980,03	1 417,72
Charges exceptionnelles	1 183,85	6 896,92	-5 713,07
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b><u>12 213,90</u></b>	<b><u>5 083,11</u></b>	<b><u>7 130,79</u></b>
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b><u>24 185,03</u></b>	<b><u>64 774,95</u></b>	<b><u>-40 589,92</u></b>
<b><u>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS</u></b>			
<b><u>VOLONTAIRES EN NATURE</u></b>			
<b>Charges</b>			
<b>Produits</b>			

722

*Annexe*

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/09

EURO

Nom de l'entreprise	ASS CENTRE D'ART VIVANT
Activité exercée	SCENE NATIONALE DE MONTBELIARD
Adresse	Hotel de Sponeck 54 rue Georges Clémenceau 25200 MONTBELIARD

**Annexe des comptes annuels**

Exercice du 01/01/09 au 31/12/09

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	862 309	Résultat: <b>Bénéfice</b>	24 185
----------------------------------	---------	---------------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28 avril 2010 par les dirigeants de l'entreprise.

## 1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux dispositions du Plan Comptable des Associations tel qu'il est défini dans le règlement n°99-01 du 16 février 1999 par le Comité de la réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode " premier entré, premier sorti ". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production en éliminant le coût de la sous-activité.

- Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des « provisions » à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat, figure dans le paragraphe 4. Cette récapitulation vaut état de fait
- Provision pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, des provisions pour risques sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de façon fiable.
- Le traitement des subventions d'investissements acquises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et de fonds de réserve d'investissements utilisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000 n'a pas subi de changements de méthodes comptables.

### Changements de méthode

Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Les changements de méthode en 2009 ont consisté en :

- changement de la méthode de calcul des intérêts sur les OPCVM :

La méthode utilisée jusqu'en 2008 pour le calcul des intérêts sur les OPCVM était celle du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS). A partir de 2009, la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP) est utilisé afin de se conformer à la méthode utilisée par la Banque.

L'impact sur les comptes de ce changement de méthode n'est pas significatif.

792 ✓



## 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

### Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

### Autres éléments significatifs

La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC ; aboutirait à un engagement de 40 986,97 € au 31 décembre 2009.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 60 ans
- Taux de turn-over moyen
- Revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2009
- Taux moyen de charges sociales : 39 %
- Taux d'actualisation brut : 4,5 %

Le droit individuel à la formation représente un total de 1 670 heures.

L'association n'a pas recours au bénévolat.

Les mises à disposition gratuites de la Ville de Montbéliard correspondent aux locaux : Hôtel de Sponeck – Palot, Maison du Bord de l'Eau – lieu de stockage, pour 84 023,52 €, à la communication pour 2 016,46 €, à l'informatique et la téléphonie pour 483,71 €, au moyens internes pour 3 087,50 € et à l'entretien des Espaces Verts pour 163,52 €.

*726*

## Annexe

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/09

EURO

## 3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	21 968	5 575		27 543
Immobilisations corporelles	408 893	49 245	586	457 552
Immobilisations financières	22 140	7 607		29 747
<b>Total</b>	<b>453 002</b>	<b>62 427</b>	<b>586</b>	<b>514 843</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	21 210	856		22 067
Immobilisations corporelles	323 160	10 018	586	332 592
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>344 370</b>	<b>10 875</b>	<b>586</b>	<b>354 659</b>

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	29 747	5 300	24 447
Actif circulant & charges d'avance	223 453	223 453	
<b>TOTAL</b>	<b>253 200</b>	<b>228 753</b>	<b>24 447</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	800
Autres créances	4 687
Disponibilités	

724

*Annexe***Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT****Exercice clos le 31/12/09**

EURO

**Charges constatées d'avance:**

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

<b>Frais d'émission des emprunts à étaler</b>	Non applicable
---	----------------

7265

## Annexe

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/09

EURO

## 4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice		

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	2 165	248	2 165	248
Provisions pour dépréciation				
<b>Total</b>	<b>2 165</b>	<b>248</b>	<b>2 165</b>	<b>248</b>

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	30 000	7 084	22 915	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	386 946	386 946		
Dettes fiscales & sociales	316 675	316 675		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 584	7 584		
Produits constatés d'avance	22 163	22 163		
	763 369	740 453	22 915	

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

774

*Annexe*

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/09

EURO

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	288 162
Dettes fiscales & sociales	172 795
Autres dettes	7 042

**Produits constatés d'avance:**

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

725

## Annexe

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/09

EURO

## 5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/09	31/12/08
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
418100	Clients - factures a etablr	800,00	830,00
<b>Clients et comptes rattachés</b>		<b>800,00</b>	<b>830,00</b>
409800	Fournisseurs avoir a rec.	1 443,41	3 205,26
468700	Divers a recevoir	3 244,35	1 752,05
441000	Subv. Investissement à recevoir	17 583,75	
441100	Subv. Fonctionnement à recevoir	91 600,00	27 650,00
<b>Autres créances</b>		<b>113 871,51</b>	<b>32 607,31</b>
<b>Total des produits à recevoir</b>		<b>114 671,51</b>	<b>33 437,31</b>
Charges constatées d'avance :		31/12/09	31/12/08
486000	Charges constatees d'avce	9 026,60	19 794,27
<b>Total des charges constatées d'avance</b>		<b>9 026,60</b>	<b>19 794,27</b>
Charges à payer :		31/12/09	31/12/08
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
408100	Fournis.fact.non parven	29 654,03	35 228,54
408180	Fact non parv. cite revee	258 508,10	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>288 162,13</b>	<b>35 228,54</b>
428200	Conges a payer	56 166,41	37 217,22
428600	Salaires a payer	5 854,48	
428610	Ij a payer	1 120,98	
428620	Compte epargne temps	60 618,29	44 904,96
438200	Charges sociales sur cp.	21 904,90	14 514,72
438600	Charges sociales a payer	3 489,69	
438610	Charges/cpte epargne tps	23 641,13	17 512,93
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>172 795,88</b>	<b>114 149,83</b>
468600	Charges et frais a payer	7 042,00	5 119,00
<b>Autres dettes</b>		<b>7 042,00</b>	<b>5 119,00</b>
<b>Total des charges à payer</b>		<b>468 000,01</b>	<b>154 497,37</b>

Dossier n° 55660

*Annexe*

Désignation: ASS CENTRE D'ART VIVANT

Exercice clos le 31/12/09

EURO

Produits constatés d'avance :		31/12/09	31/12/08
487000	Prod. percus d'av.recette	22 163,17	106 009,96
<b>Total des produits constatés d'avance</b>		<b>22 163,17</b>	<b>106 009,96</b>